

**PRÉSENTATION DES COURS TUTORAT et DES ATTENDUS RELATIFS AU
PROJET DE RECHERCHE OU DE STAGE EN MASTER 1**

- **Objectif : la réalisation d'un projet de recherche ou de stage pour le M2**

Les étudiant·es rendront un **projet de recherche ou de stage** d'une dizaine de pages (**25 000 signes** espaces compris, hors bibliographie et sources) **à la fin de leur année de M1** à l'enseignant·e responsable de leur groupe de tutorat. Ils doivent être suivis par un·e enseignant·e référent·e de leur choix parmi les titulaires du département qui les accompagnera dans la réalisation de leur mémoire en M2.

Les cours de **Méthodes** (1^{er} semestre) puis de **Tutorat** (2^{ème} semestre) en Master 1 visent à **accompagner les étudiant.es dans le choix leur sujet de mémoire et dans la préparation de leur projet de recherche ou de stage** qu'ils et elles réaliseront pour leur mémoire de Master 2.

Au **1^{er} semestre**, le cours de **Méthodes** présente les étapes d'une recherche en science politique et les différentes méthodes d'enquête (conceptuelle ou de terrain). Cette première approche de la méthodologie de la recherche est mise en pratique à travers l'élaboration et la conduite d'une enquête collective et exploratoire.

Une **réunion** d'information sur les **stages** est organisée à la fin du 1^{er} semestre / début du 2^{ème} semestre. Les ancien·nes étudiant·es du Master y présenteront leur expérience et des éléments sur les ressources en termes de recherche de stage dans le cadre du M2 seront présentés.

Au cours du 2^{ème} semestre, les étudiant.es doivent **choisir un.e enseignant.e référent.e** en fonction de la thématique de recherche ou de stage sur laquelle ils et elles souhaitent réaliser leur projet. Les premières séances du Tutorat sont consacrées à l'identification des encadrant·es et de leurs thèmes de recherche.

Au **2^{ème} semestre**, le cours de **Tutorat** constitue un espace d'échanges et de discussions collectives sur les sujets et **projets de recherche ou de stage à rendre en fin de semestre en cours de tutorat**. L'avancée dans ce travail est progressive et basée sur **deux travaux à rendre au long du semestre** (le contenu de chacun est adaptable au type de sujet et de projet envisagé pour le mémoire de Master 2).

TUTORAT M1

Travail n° 1 – présentation du sujet, problématisation et revue de littérature (12 000 signes espaces compris, hors bibliographie et sources, soit environ 5 pages). Dans ce travail :

- 1) Vous **présenterez le sujet** de recherche ou de stage que vous avez choisi. Travail de **définition** des termes du sujet, ainsi que **cartographie des enjeux théoriques** (dans le cas d'un projet de recherche en théorie politique notamment) et/ou des **acteurs** d'un champ d'intervention (dans le cas d'un projet de stage notamment : *repérage des associations – locales, nationales et/ou transnationales – agissant en soutien aux migrant.es par exemple*)
- 2) Vous proposerez une **première formulation de problématique**. Travail de mise en énigme et de formulation d'une question de recherche qui vous est propre (vous pouvez commencer à formuler des hypothèses de réponse).
- 3) Le devoir comprend également une **revue de la littérature scientifique** existante et, le cas échéant, **de la littérature dite « grise »**.
La revue de la littérature scientifique n'est pas une succession de résumés d'ouvrages ou d'articles scientifiques ; elle vise à **situer votre problématique dans cette littérature scientifique**, en procédant notamment par thématique (*par exemple, un sujet croisant mobilisations collectives et genre suppose de revenir sur les travaux réalisés en sociologie des mobilisations et de l'action collectives et en études de genre*). Il s'agit dans le même temps de **présenter le positionnement théorique retenu** et de **montrer l'intérêt de votre sujet et de votre problématique par rapport aux travaux existants**.
La revue de la littérature « grise » concerne notamment mais pas exclusivement les étudiant.es souhaitant réaliser un projet de stage. Il s'agit alors d'identifier **les sources existantes et la littérature institutionnelle** (rapports institutionnels par exemple) dans un secteur ou champ d'intervention dans lequel vous pensez faire votre stage et d'y situer votre problématique.

Travail n° 2 – Projet de recherche ou de stage (25 000 signes espaces compris, hors bibliographie et sources, soit environ 10 pages).

Ce devoir reprendra, en tenant compte des remarques faites par l'enseignante sur le 1^{er} devoir rendu, **la présentation du sujet, la problématique et la revue de la littérature**.

Il comprendra également un **4^{ème} volet : la mise au point d'un protocole de recherche** (enquête conceptuelle ou de terrain selon les cas) réaliste et adapté à la problématique en vue du M2 ou des **pistes concrètes** pour la recherche de stage pour le M2 le cas échéant.

Le devoir doit également inclure une **analyse réflexive** de votre rapport à l'objet.

Travail n° 3 – Projet de recherche ou de stage (25 000 signes espaces compris, hors bibliographie et sources, soit environ 10 pages).

Version corrigée du travail numéro 2

NB : dans le cadre du cours de Tutorat, il est **possible, dès le travail n° 1, de réaliser une enquête exploratoire (entretien ou observation par exemple)** pour construire le projet de recherche ou de stage.

Les **trois** devoirs **seront rendus à l'enseignant·e en charge du cours de Tutorat**. Il est toutefois possible de faire lire ces travaux aux enseignant·es référent·es en amont ou en aval du rendu à l'enseignant·e en charge du cours.

Les **projets de recherche ou de stage** ne sont pas notés mais seulement suivis par **l'enseignant·e référent·e**. Ce suivi a notamment pour vocation de préparer le mémoire de M2, qui sera idéalement encadré et noté par l'enseignant·e référent·e de M1. Il est très vivement conseillé de **garder son sujet entre le M1 et le M2**.

- **Choix de l'enseignant·e référent·e pour le projet de recherche ou de stage**

Les étudiant.es doivent contacter et obtenir l'accord d'un·e enseignant.e pour accompagner leur travail, en fonction de leurs thématiques de recherche ou de stage (*cf.* brochure et site). Une séance du tutorat sera consacrée à l'exploration des thèmes de recherche des encadrant·es potentiel·les pour faciliter ce travail de repérage et de prise de contact. Le nombre d'étudiant·e·s en Master (1 et 2) suivi·e·s par enseignant·e est de 8 maximum ; un·e enseignant·e peut donc être amené·e à refuser de vous encadrer s'il/elle a atteint ce nombre, auquel cas rien de grave : il vous faudra juste contacter un·e autre enseignant·e.

Peuvent encadrer les projets de recherche ou de stage de M1 :

- 1) les enseignant·es titulaires du département de science politique ;
- 2) les chercheurs/euses CNRS membres du CRESPPA ou du LEGS (*cf.* en particulier la liste figurant dans la brochure).

NB : pour les étudiant.es qui partent à l'étranger à un moment ou à un autre de leur cursus, **pensez à contacter et à voir l'enseignant·e référent·e de votre projet avant votre départ**, pour cadrer en amont votre travail.

- **Précisions sur les sujets et types de projets de recherche possibles pour le M2**

Les **sujets** de projets de recherche ou de stage de Master 1 sont **libres**, dans la mesure où le sujet est en lien avec la formation en science politique, et **individuels**.

Il est donc vivement conseillé aux étudiant.es de **choisir un sujet en lien direct avec leur parcours** – « Relations transnationales et mondialisations », « Diversités et discriminations » ou « Cultures & politiques ». Pour rappel, travailler sur un pays autre que la France, par exemple la Tunisie, ne signifie pas que votre sujet s'inscrit dans une perspective transnationale ou internationale. Un sujet n'incorpore cette dimension qu'à partir du moment où il traite des relations entre au moins deux acteurs nationaux distincts, ou encore où il traite d'acteurs inter- ou transnationaux. Ainsi, on pourra travailler par exemple sur la politique étrangère de la Tunisie, ou

bien encore de l'action d'acteurs internationaux (ONG, Organisations internationales, firmes transnationales, etc.) à l'intérieur de l'État tunisien, etc.

Dans les trois parcours, les étudiant.es peuvent inscrire leur mémoire en **sociologie politique**, en **économie politique**, en **sociologie de l'action publique** et/ou en **théorie politique**. Dans ce dernier cas, le travail ne se réduit pas à une réflexion sur un·e auteur/trice ou à une question « purement » philosophique ; il peut porter sur n'importe quelle question relevant du politique.

Quel que soit leur parcours, les étudiant.es ont le choix, en Master 1, entre :

- **un projet de recherche basé sur une revue approfondie de la littérature scientifique et l'élaboration d'une problématique permettant de s'orienter, de se situer ou de cartographier une question et un enjeu contemporain discutés en sociologie politique ou en théorie des relations internationales ou discutés par la philosophie et la théorie politiques** (en dialogue avec des corpus critiques – par exemple – études de genre, études féministes, études postcoloniales ou décoloniales, théories critiques, études culturelles).

NB : les projets de mémoires de M2 qui s'inscrivent en théorie des relations transnationales et en théorie politique peuvent intégrer une **réflexion épistémologique** préparatoire dans le cadre de l'élaboration de la problématique du mémoire de M2.

Ils intègrent dans tous les cas (sociologie politique, théorie des relations internationales et théorie politique) une **réflexion sur les méthodes d'enquête (conceptuelle ou de terrain)** qui pourront être mobilisées dans le cadre du mémoire de M2. Pour les enquêtes de terrain, il est demandé aux étudiant.es de réaliser une **recherche exploratoire des sources possibles** (littérature dite « grise », tels que des rapports institutionnels, ou tout autre type de sources documentaires). Les étudiant.es peuvent aussi réaliser des **coups de sonde sur les terrains possibles**. Les méthodes d'enquête peuvent alors varier et/ou être combinées : réalisation d'un ou deux entretiens, d'une ou deux observations directes, consultation d'archives, constitution d'un corpus documentaire ou iconographique – articles de presse, documents audio-visuels, rapports institutionnels, etc. –, réalisation d'un questionnaire, etc. L'objectif de ce type d'**enquête exploratoire** est alors de tester et d'ajuster les méthodes d'enquête qui seront mobilisées dans le cadre du mémoire de M2.

- **Un projet de stage, intégrant une revue de la littérature scientifique et des sources documentaires existantes visant à faire la cartographie du champ (national ou transnational) dans lequel les étudiant.es souhaitent faire un stage en M2** – autrement dit, il s'agit d'identifier les principaux acteurs (collectifs et/ou individuels) intervenant dans ce champ à différentes échelles.

BAREME POUR LES PROJETS DE MEMOIRES EN M1

Projet de mémoire de recherche

- **Présentation et délimitation du sujet de recherche** (avec définition des termes du sujet) : **3 points**
- **Intégration d'une posture réflexive dans la construction du projet / de l'objet** : **2 points**
- **Formulation d'une problématique et d'hypothèses de recherche** : **3 points**
- **Présentation de la littérature scientifique existante en lien avec le sujet** (cette revue de littérature ou « état de l'art » vise à montrer l'intérêt du sujet et de la problématique par rapport aux travaux scientifiques existants, à situer la problématique dans la littérature scientifique existante et à préciser le positionnement théorique retenu, que ce soit en sociologie politique, théorie politique ou relations internationales) : **6 points**
- **Conception du protocole d'enquête – conceptuelle ou empirique** (ce protocole est réaliste, au sens de faisable en un an – cf. en M2 –, et adapté à la problématique annoncée ; dans le cas des stages pris comme terrains d'enquête, préciser les éventuelles méthodes d'enquête complémentaires envisagées, outre l'observation participante) : **4 points**
- **Présentation formelle, respect du nombre de signes** (25 000 signes espaces compris, hors bibliographie et sources) : **2 points**

Projet de mémoire de stage

- **Présentation du sujet et du projet de stage** (avec définition des termes du sujet) : **3 points**
- **Intégration d'une posture réflexive dans la construction du projet / de l'objet** : **2 points**
- **Formulation d'une problématique et d'hypothèses en lien avec le travail de cartographie des acteurs du champ d'intervention visé pour le stage** : **6 points**
- **Présentation de la littérature scientifique et de la littérature « grise » en lien avec le sujet** (cette revue de littérature ou « état de l'art » vise à montrer l'intérêt du projet de stage) : **5 points**
- **Présentation de la démarche pour la recherche de stage** (en lien avec le travail de cartographie) : **2 points**
- **Présentation formelle, respect du nombre de signes** (25 000 signes espaces compris, hors bibliographie et sources) : **2 points**

Pour se situer

- **Note en dessous de 10/20** : le projet ne répond pas aux critères indiqués, tant sur la forme que sur le fond.
- **Notes entre 10 et 11/20** : le projet comporte des problèmes majeurs relativement aux critères indiqués.
- **Note entre 12 et 13/20 (mention assez bien)** : le projet comporte des problèmes majeurs mais un travail conséquent a été fourni.
- **Note entre 14 et 15/20 (mention bien)** : le projet répond aux critères énoncés, même s'il reste des critiques et remarques conséquentes.
- **Note supérieure à 16/20 (mention très bien)** : projet excellent. Tous les critères énoncés ont été respectés. La note peut aussi valoriser l'originalité du sujet, le développement d'une pensée personnelle, l'ampleur du travail réalisé.